**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 14 (1938)

**Heft:** 53-54

Artikel: L'a. fr. bu(c), et le fr. mod. trébuchet, trébucher

Autor: Livingston, Charles H.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-399155

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## L'A. FR. BU(C),

# ET LE FR. MOD. TRÉBUCHET, TRÉBUCHER

## I. — ANCIEN FRANÇAIS BU(C)

Dans un numéro récent de Romania (LXV, 1939, 8), M. Dupire cite deux cas, empruntés à des textes du xve siècle, de l'emploi du mot bucq (au pluriel bucqs, bus), dans lequel il reconnaît le bucq 'cadenas' dont Godefroy (I, 750a) fournitun seul exemple, tiré d'un texte manuscrit de Saint-Omer de 1575. L'abbé Haigneré retrouve bucq « cadenas » dans le patois moderne du Boulonnais <sup>1</sup>. M. Dupire conclut ainsi: « C'est tout ce que nous savons de ce mot difficile et la présente notice n'est qu'une pierre d'attente. »

Or le mot bu(c), employé au XIII° siècle dans le fabliau Des deux vilains ² de Gautier Le Leu, va nous aider à expliquer le bucq de M. Dupire. On le trouve au vers 102 du fabliau, lequel contient une allusion littéraire qui n'a, croyons-nous, jamais été tirée au clair. La situation est la suivante. Deux vilains sont hébergés chez un paysan après une longue journée de marche; l'un d'eux s'éveille pendant la nuit et, n'ayant pas mangé tout son content à souper, demande à son compagnon de lui apporter un peu de bouillie. Celui-ci s'approche du coin où il suppose que l'affamé est couché et lui tend une louche pleine de bouillie. Mais, l'autre tardant à prendre la nourriture ainsi présentée, il s'écrie:

## Del bu cuidiés ce soit Lanfrois? 3

- 1. D. Haigneré, Le patois boulonnais comparé avec les patois du Nord de la France, Boulogne-sur-Mer, 1903.
  - 2. Romanic Review, XV (1924), 41 et s.; cf. vers 102.
- 3. Dans notre édition du fabliau nous avions imprimé ainsi ce vers: Del bu cuidiés ce soit l'anfrois?, sans pouvoir d'ailleurs expliquer l'anfrois de façon satisfaisante. M. Roques, dans un article récent, remarque que le mot anfrois de notre passage manque dans Godefroy et dans Tobler-Lommatzsch. Cf. Mario Roques, Compléments aux dictionnaires de l'ancien français, Mélanges de linguistique romane offerts à M. Jean Haust, Liége, 1939, 348. Il semble bien, comme nous allons l'expliquer, qu'il faille lire dans ce vers Lanfrois, le nom propre, au lieu de l'anfrois.

Revue de linguistique romane.

Cette simple question laisse supposer que l'auteur et son public connaissaient bien la Branche I du Roman de Renart (1170-1190) et tout spécialement l'épisode contenu dans les vers 467-704 (éd. Martin) de cette branche. Lanfrois est, à n'en point douter, le forestier du roman, et le bu n'est autre que le tronc d'arbre abattu, fendu et tenu ouvert par des coins, dans lequel Brun, à l'instigation de Renart, fourre son museau pour y chercher novel miel en frescas rees, tandis que Renart, retirant prestement les coins, lui emprisonne la tête. Brun réussit à dégager son museau fort endommagé, mais n'en reçoit pas moins une bonne volée de coups administrée par Lanfrois et la bande de vilains qui l'accompagne 1. Dans le vers qui nous intéresse, la question signifie donc : « Pourquoi hésites-tu à prendre la bouillie que je te tends ? Crois-tu que ce soit un piège comme le bu Lanfroi, grâce auquel Renart dupa Brun ? 2 »

Godefroyet Tobler-Lommatszch ne notent pas pour le mot bu (buc) le sens de 'tronc d'arbre'; dans les exemples qu'ils citent, ce mot signifie 'buste, tronc' (du corps); mais dans certains patois modernes buc (buk) désigne clairement un tronc d'arbre ou quelque chose d'approchant. Carlier relève buc à Marche-lez-Ecaussines en Belgique et l'explique par 'tronc d'arbre, aussi l'endroit où les branches prennent naissance'. Pirsoul note buk 'tronc, la tige, le gros

- I. Les allusions au Roman de Renart sont très abondantes dans les œuvres littéraires du moyen âge, à quelque genre qu'elles appartiennent, et, par leur concision même, prouvent que lecteurs ou auditeurs connaissaient jusqu'aux plus petits incidents du Renart. La Branche I, qui inspira à Gautier Le Leu le vers cité plus haut, était probablement la plus répandue de toutes les branches, car c'est la plus originale et une des premières en date. Elle a été composée dans le Nord de la France, non loin du Hainaut, pays de Gautier Le Leu. Cf. G. Tilander, Remarques sur le roman de Renart, Göteborg, 1923, p. 32. L'épisode de Brun était encore populaire au xve siècle : ainsi l'atteste une stalle du chœur de la cathédrale de Bristol, en Angleterre, qui montre le fils de l'ourse prisonnier du tronc d'arbre fendu et s'efforçant de se libérer, tandis que des paysans le bâtonnent et que Renart, caché derrière un arbre, contemple la scène d'un air narquois. Cf. A. L. Meissner, Die bildlichen Darstellungen des Reineke Fuchs im Mittelalter, Archiv für das Studium der neueren Sprachen, LVI (1876), 279. Sur la popularité de la Branche I du Renart, cf. L. Foulet, Le Roman de Renart, Paris, 1914, ch. XV, p. 323 et s.
- 2. La syntaxe du vers est assez lâche. Lanfrois est sûrement l'attribut de soit et del bu modifie Lanfrois. Mais le sens général n'en reste pas moins clair.
- 3. Arille Carlier, Glossaire de Marche-lez-Ecaussines, Bulletin de la Société liégeoise de littérature wallonne (BSLW), vol. 55 (1914), 358.

d'un arbre sans les branches', dans le dialecte de Namur<sup>1</sup>. Le patois de Faymonville, en Belgique, donne aujourd'hui bukion 'tige de chou, ou autres plantes dressées' <sup>2</sup>. M. von Wartburg<sup>3</sup>, citant Sauvages et Mistral, note l'existence en Languedoc de buc 'chicot d'arbre, écharde', et relève dans le provençal moderne buquet 'petit chicot, petit ergot' <sup>4</sup>.

Le buc (buk) des patois modernes est sans aucun doute une survivance du bu(c) attesté dans notre texte du xiiie siècle. Dans le vers 102 du fabliau de Gautier Le Leu, bu est immédiatement suivi de cuidiés; il se peut donc qu'il ait été prononcé buc. Quoi qu'il en soit, les formes bu et buc signifiant 'tronc d'arbre' devaient exister parallèlement comme bu et buc existaient au sens de 'tronc du corps'. Bu représente l'accusatif tiré de la forme nominative régulière bus, phénomène très fréquent dans l'ancienne langue et qui a fourni de nombreuses formes au français moderne 5.

On ne peut non plus mettre en doute que bu (buc) 'buste, tronc du corps', et bu (buc) « tronc d'arbre », ne soient le même mot, qui remonte dans les deux cas au francique \* $b\bar{u}k$  'tronc du corps' (FEW I, 600b). On ne s'étonnera pas de trouver bu(c) employé très tôt dans le sens de 'tronc d'arbre' si on se rappelle que le latin truncus a les deux sens <sup>6</sup>.

- 1. L. Pirsoul, Dictionnaire wallon-français, dialecte namurois, Malines, 1902-1903.
- 2. J. Bastin, Vocabulaire de Faymonville, BSLW 50 (1909).
- 3. Französisches Etymologisches Wörterbuch (FEW), Bonn, 1928 s., I, 601a.
- 4. Raynouard (Lexique roman, au mot brusc) cite un texte d'ancien provençal où le mot buc signifie 'rucher', signification qu'il garde encore aujourd'hui dans certains patois du Midi. M. von Wartburg (FEW I, 601a) rattache ce sens au sens hypothétique antérieur 'tronc d'arbre': « Wohl aus der bed. 'baumstrunk' ist die bed. 'bienenkorb' zu erklären, die die primitiven behausungen, in welchen man früher die bienen hielt, meist hohle baumstämme waren ». \*Bunia 'baumstrunk' est également représenté dans les patois modernes du Sud-Est avec le sens de 'ruche, rucher' (FEW I, 628a), Voir aussi ibid., I, 568a (brunna): « C'est souvent un tronc d'arbre ou partie de tronc creux ou creusé qui sert de ruche. »
- 5. W. Benary, Zur Geschichte des konsonantischen Auslauts der Nomina im Altund Neufranzösischen, Darmstadt, 1902, donne de longues listes de mots en français ancien et moderne qui attestent ce phénomène. A la page 10, il cite les mots du type -ūcum et à côté de buc, bu 'buste' il note fétu, malotru, benastru, fafelu jolletru, seü, duc. Comme nous allons le voir, buaille, buhot, buot paraissent être construits sur bu, tandis que buquet, buchiere, bucheret viennent de la forme originale buc (\*būk),
- 6. Cf. le français moderne tronc et l'anglais trunk et, en liégeois, bodje (< flamand beukje) 'tronc d'arbre encore debout; tronc du corps humain' (FEW I, 347a).

Ayant ainsi établi qu'on trouve bu (buc) 'tronc d'arbre' dès le xine siècle et que ce n'est pas un développement sémantique moderne, il devient possible d'expliquer l'origine et l'évolution de certains dérivés en ancien français qui semblaient obscures tant qu'on ne connaissait pour bu (buc) d'autre signification que 'buste, tronc du corps'.

Buquet (\*būk + ĭttu) 'trébuchet, balance', que l'on trouve dans Eustache Deschamps (éd. Raynaud, SATF, VII, 163), aurait d'abord été employé pour le fléau d'une balance, puis, par le procédé bien connu de la partie prise pour le tout, en est venu à signifier la balance elle-même ¹. On retrouve le même mot au sens primitif dans l'anglais bucket 'beam or yoke on which anything may be hung or carried 'et qui signifie dans le patois moderne de Norfolk 'a beam on which a pig is suspended after he has been slaughtered '2.

Buce busse, (\* $b\bar{u}k + ia$ ) est défini par Godefroy (I, 762b): 'bâtiment très large, aux flancs développés, bien assis sur l'eau et capable de porter de lourds fardeaux'. Förster (Wörterbuch zu Kristian v. Troyes, 72), d'après Cligés 6695, donne comme équivalent 'Art bauchiges Schiff ». Ces définitions sont évidemment inspirées par buc (\*buk) 'buste, tronc du corps'. Rien dans les passages cités ici ou dans Tobler-Lommatzsch ne justifie cette interprétation; le Glossaire nautique de Jal (359b) remarque que la signification de ce mot reste vague et qu'il s'appliquait en ancien français à des vaisseaux de toutes tailles. On pourrait mieux rattacher ce mot à buc 'tronc d'arbre', matériau dont le vaisseau était construit, d'autant mieux que bu(c) 'buste' ne paraît pas avoir donné de composés 3.

Buaille (bu + aille <-alia) 'menu bois, broussailles, bourrée;

<sup>1.</sup> Cf. trabeau (Godefroy VII, 781a) 'fléau de la balance'; anc. franç. bauchet ( balko, FEW I, 215b) 'poutre transversale, fléau de la balance' et planche 'balance à plats' (Metz, 1341, cité par Godefroy).

<sup>2.</sup> J. A. F. Murray, New English Dictionary (NED), I, 1150b, dit de bucket: « perhaps Old French buquet ' trebuchet, balance'. »

<sup>3.</sup> Sur les dérivés similaires en zia, cf. A. Thomas, Essais de philologie française, Paris, 1897, 85: anc. fr. ferges, firges (ferrias) 'fers'; anc. fr. meaille, fr. maille, prov. mezalha (metallia); prov. mezolha (medullia); fr. étamine, prov. estamenha (staminia). On pourrait ajouter à la liste que donne Thomas, par exemple: anc. fr. crigne (\*crinia) 'crinière'.

dans certains patois d'aujourd'hui (Poitou, Deux-Sèvres etc.) seconde paille, chaume' (Godefroy I, 749a). Cf. boschaille, fouaille.

Certains verbes d'ancien français : buchoier 'couper du bois' 1, bucheter 'couper du bois' 2, pourraient très bien avoir été formés sur buc (\*būk) 'tronc d'arbre 'et avoir coexisté avec buscheer (Godefroy) qui ont le même sens et qu'il faudrait attacher à būsca. De même buchier 'frapper' (Froissart) existe à côté de busquier, même sens (Froissart), et bucquier « frapper, heurter » (Molinet) à côté de busquier, mème sens (Molinet). Dans le patois picard Corblet 3 note buquer « frapper », busquer « heurter », sans indication précise de lieu, mais Sigart 4 indique buquer 'frapper', busquer 'heurter, toucher 'dans la région de Mons, et Carlier (op. cit.) cite à Marchelez-Ecaussines, donc dans une région très restreinte, bukî 'heurter ', buskî 'frapper'. En dépit de la confusion entre les racines \*būk- et \*būsc- que signale M. von Wartburg (FEW I, 601b, 650b, n. 9), il nous semble qu'on peut considérer ces formes verbales (buchoier, bucheter, buchier, bucquier, buquer, bukî) comme représentant une survivance de \*būk; leur évolution sémantique peut être rapprochée de celle des formes venues de \*būsc-(FEW, I, 647 s.) 5.

Il est probable que bu(c) 'tronc d'arbre 'figure dans un certain nombre de noms de lieux, mais la question se complique du fait qu'il existait un gentilice Būcius ou Būccius <sup>6</sup>. Nous bornerons nos recherches à la région du Nord-Est où nous avonstrouvé des témoignages en ancien français de l'existence de bu(c) 'tronc d'arbre'.

<sup>1.</sup> Jubinal, Nouveau Recueil, II, 165; G. Raynaud, Dit des Outils, Romania XXVIII (1899), 55, 58.

<sup>2.</sup> G. Tilander, Lexique du Roman de Renart, Göteborg, 1924, 27.

<sup>3.</sup> J. Corblet, Glossaire étymologique et comparatif du patois picard, Paris, 1851, 310.

<sup>4.</sup> J. Sigart, Glossaire étymologique montois, Bruxelles-Paris, 1870.

<sup>5.</sup> A ce sujet on peut mentionner les formes verbales de patois modernes citées par Wartburg (FEW I, 628b) bûgni 'cogner' (Argonne, Marne), beigner 'gifler' (Ardennes), bûgni 'frapper' (Meuse), etc., dérivés de \*bunia 'baumstrunk' et anc. franç. billoter 'couper du bois', billonner 'scier un arbre pour en faire des billots' (Picardie), biler 'fendre du bois' (Wallonie), bili 'couper' (Vielsalm, Belgique) qui s'apparentent tous à \*bilia 'baumstrunk'. (FEW I, 364 a,b).

M. Ch. Bruneau appelle d'autre part mon attention sur le mot ardennais : bucoi 'jouet d'enfant, pétoire '(région de Rethel).

<sup>6.</sup> Cf. A. Longnon, Les noms de lieux de la France, Paris, 1923, 158, nº 615; A. Dauzat, La Toponymie française, Paris, 1939, 256.

Des noms comme La Buquière, Le Bucquet, Bucquoy, Le Bucq¹, tous dans le Pas-de-Calais, supposent évidemment un  $\bar{u}$  comme dans \* $b\bar{u}k$ . Gröhler ² les fait venir d'un \* $b\bar{u}scus$  au lieu de  $b\bar{u}scus$  'buchsbaum » ³ que l'on trouve si souvent dans les noms de lieux. Nous ne nous étonnerons pas que ces noms aient pu être formés sur buc (\* $b\bar{u}k$ ) 'tronc d'arbre', si nous les comparons à des dérivés analogues venus de arbor : Arbroye (Nord), Labroye (Nord), Avroy (Liége), etc., et aux noms où figure truncus : Le Troncq (Eure), Le Tronquoy (Aisne), Tronchoy (Somme), Tronquières (Cantal), Le Tronchet (Sarthe), etc.  $^4$ .

En suivant ces développements de bu(c) (\* $b\bar{u}c$ ), nous avons momentanément perdu de vue le bucq 'cadenas, serrure' qui figure dans les textes du xve siècle cités par M. Dupire. Revenons-y maintenant et voyons quel peut être le rapport entre ce bucq et le bu(c) 'tronc d'arbre' de notre texte du XIIIe siècle.

Gautier Le Leu s'est servi du mot bu dans son fabliau pour représenter un tronc d'arbre fendu, maintenu ouvert par des coins, et qui en se refermant emprisonne le museau de Brun. Il semble que bu(c) ait signifié, en plus d'un simple tronc d'arbre, une sorte de piège à détente (bien connu d'ailleurs), formé du tronc d'un arbre, si bien qu'il a suffi à notre auteur d'employer ce seul mot pour

- 1. On trouvera dans le Comte de Loisne, Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais, Paris, 1907, l'emplacement exact de ces localités dont la plus importante est Bucquoy, arr. d'Arras, c. de Croisilles, 1547 habitants.
- 2. H. Gröhler, Ueber Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen, Heidelberg, 1933, II, 171.
- 3. Cf. Bouchet (Haute-Loire), Bouquet (Gard), Le Bousquet fréquent dans le Midi, qui se rattachent tous à buscus. Evidenment cela n'a rien à voir avec germ. Buche 'hêtre', car ce mot contient aussi un ü: Bohain (< bukk-ham). Cf. A. Dauzat, Les Noms de lieux, Paris, 1926, 144, et Wartburg FEW I, 592a.
- 4. Cf. H. Gröhler, op. cit., p. 152 et s. La Bucquière est mentionné sous la forme Le Buskiere en 1202; Bucquoy sous la forme Buschoi en 1072, mais sous la forme Buketum au XIIIe siècle. La première mention faite de Le Bucq est Buches (1296) qui pourrait fort bien représenter \*būkias avec le suffixe ±ia pris dans un sens collectif, ce qui est souvent le cas lorsqu'il s'agit d'un groupe d'arbres (cf. A. Thomas, Essais de philologie française, 81, et Wartburg, FEW I, 629 b) ainsi que des noms de lieux comme Cassagnes (Lot, Pyrénées-Orientales), Trémouilles (Aveyron), etc. On ne peut tirer de conclusion sûre des formes latinisées à une époque où l's devant une consonne était devenu muet. Cf. aussi Buc (Belfort) et Buc (Seine-et-Oise), ce dernier représenté par Buccum en 1223 et par Buscum en 1458; cf. H. Cocheris, Dictionnaire des anciens noms des communes du département de Seine-et-Oise, Versailles, 1874, 31.

évoquer de façon claire les circonstances assez compliquées du Roman de Renart. Ce genre de piège appelé aussi brai, broi (braion, broion) est mentionné à plusieurs reprises dans le Renart. « Il consiste en un tronc d'arbre, fendu tout le long du tronc, mis horizontalement sur terre et attaché fermement au sol à l'aide de chevilles ou de clous. Les deux moitiés du tronc sont tenues séparées l'une de l'autre par une installation ainsi arrangée qu'elles s'unissent et se ferment instantanément quand l'animal touche au taquet du piège appelé clef. La clef enlevée, l'animal reste pris par le museau ou une des pattes »  $^{\mathrm{I}}$ . Le bu(c) 'piège' aurait donc beaucoup ressemblé au brai et aurait tiré son nom de bu(c) 'tronc d'arbre' « en conformité avec ce phénomène souvent constaté que le piège est désigné par un mot indiquant un morceau de bois, pieu, tronc d'arbre » (Tilander), la partie la plus importante de sa construction 2.

Il semble donc bien qu'on puisse rattacher à bu(c) (\*buk) 'tronc d'arbre, piège ' buchiére (\* $b\bar{u}k + aria$ ), dont Godefroy cite un seul exemple, tiré d'un texte de l'Yonne (1317) où l'on lui attribue le sens de 'crémail à fouler' et bucheret (\*būk + ariciu), également une sorte de piège à prendre les poissons, qui ne se trouve pas dans Godefroy mais figure dans Du Cange (Glossarium, I, 768a) d'après un document de 1472 3. Ces pièges ou filets étaient probablement tenus en place par des pieux (buc) comme le plançon (Godefroy, VI 198a) ou le palis 'filet de pêche tendu sur des pieux ' (Dictionnaire général) 4. En raison de ces développements du sens original de bu(c), il semble possible de rattacher à bu(c), pour des motifs semblables, les mots de patois moderne : buhot (Bolbec) 'piège à taupe', buot (Le Havre) 'piège à souris', et bubot (Bayeux) 'piège à souris's.

1. G. Tilander, Remarques, 128 s.

3. Cf. J. Feller, Notes de philologie wallonne, Paris-Liége, 1912, 188.

<sup>2.</sup> Cf. brai (< germ. \*bret 'planche') et d'autres pièges décrits par Tilander (loc. cit.) tels que perche, perchon, estape, pel, pal, sep, cepel ( < cippum 'pieu'). « En allemand ce genre de piège est appelé Klobe, Kluppe, mots qui dérivent du verbe klieben 'fendre' et qui signifient à l'origine 'tronc d'arbre fendu pour prendre les oiseaux et les animaux'. En allemand on parle aussi de Stock zum Vogelfang 'tronc d'arbre pour prendre les oiseaux' » (Tilander, loc. cit.)

<sup>4.</sup> Le germ. bret 'planche' > brai, se retrouve avec le sens de 'engin de pêche 'dans des patois modernes : bri (Bessin), broie (Poitou). Cf. FEW I, 517.

<sup>5.</sup> M. von Wartburg (FEW I, 602) rattache ces mots à l'ancien francique \*būka 'krug', ce qui rend le rapport sémantique plus difficile à expliquer.

Les passages cités par M. Dupire paraissent pouvoir se prêter à l'interprétation de bucq (buc) dans le sens de 'piège'. Dans le premier, tiré des Faictz et dictz de Jean Molinet (éd. Dupire, SATF, II, 796; III, 1062a), l'auteur, s'adressant à un ami, Antoine Busnois, s'amuse à jouer en rimes alternées sur les deux syllabes du nom de celui-ci—tour de force qui lui est cher:

Oncques sy voluntiers n'y bus De vin friant, doux comme nois, Que pris je te verroie es *bus* Des cherubins celestinois.

Il n'est pas nécessaire de prêter ici à bus le sens de 'cadenas, serrure'; l'expression pris es bus équivaut à pris aux pièges. On trouve souvent piège, ou son équivalent (nasse, lacs, etc.) employé au figuré dans des locutions de ce genre <sup>1</sup>.

Le second passage que cite M. Dupire est tiré du Mistere de Saint Quentin, composé vers 1482 et attribué à Jean Molinet :

Vecy de *bucqz* et de clacqués Et de nocqués rués en maules, Assez, sans les aultres hocqués, Pour enchainer ung cent de deaules.

Rien dans le texte n'oblige à interpréter bucqz comme 'cadenas, serrure'. M. Dupire n'explique ni clacqués ni hocqués; et de nocqués, il dit : « ce sont des moraillons que l'on fabriquait rapidement en jetant la matière en fusion dans un moule. Par extension nocquet a désigné la serrure elle-même » <sup>2</sup>.

<sup>1.</sup> Cf. G. Tilander, Remarques, 148.

<sup>2.</sup> Cf. Romania, LXV (1939), 28. Les nombreux passages cités par Godefroy (V, 506) montrent clairement que nocquet est une sorte de serrure en métal; c'est sans aucun doute un diminutif de noc, nok dont Godefroy (V, 505) donne des exemples de 1421 et de 1531 (tous deux de Lille) en lui attribuant le sens de 'serrure de métal ou peut-être cadenas'. L'étymologie de noc, nok est claire si on les compare au liégeois nouk (nok, Verviers, Huy) 'nœud', dérivé de noukî (nokî Verviers, noker Huy) 'nouer', qui vient de \*nodicare; cf. J. Haust, Le dialecte wallon de Liège, Liége, 1933, İİ, 433. Il doit y avoir eu en ancien picard le verbe \*nokier' 'nouer' (<\*nodicare) dont noc, nok sont des substantifs verbaux. On trouve en picard moderme dénoker (<\*disnodicare) et Godefroy et Lacurne donnent

Claqués, tel qu'il est employé dans ce passage, n'a pas un sens absolument clair. Tout ce que nous en pouvons dire, c'est qu'il représente un instrument caractérisé par le son qu'il produit en se déclenchant, peut-être une serrure à ressort, peut-être un piège à détente <sup>1</sup>.

Par ailleurs la seule acception de hocqués (hocquet) qui paraisse applicable à notre passage est celle de 'piège' dont Godefroy (IV, 496a) cite deux exemples sans toutefois décrire ce piège. Chrétien de Troyes (Yvain, 6761) emploie hocquerel dans le même sens 2. Hocquet et hocquerel sont, à n'en point douter, des diminutifs de l'ancien français hoc 'crochet', qui à son tour serait dérivé de l'anglosaxon hoc 'crochet 3. Le hocquet et le hocquerel étaient sans doute des pièges du même ordre que le crochet que décrit Tilander 4 ; « Crochet semble indiquer qu'à l'origine nous avons affaire à une sorte de piège primitif construit comme un trébuchet avec la seule différence que la corde ne se termine pas par un lacs ou nœud coulant, mais par un crochet auquel est attaché l'appât de sorte que le crochet est invisible. Au moment où l'animal touche l'amorce, le piège fait bascule et le crochet s'enfonce profondément dans le palais de l'animal qui en un clin d'œil est soulevé et reste suspendu par le crochet. »

Si nous résumons maintenant notre analyse du passage tiré du Mistere de Saint Quentin, nous voyons que : nocquet paraît signifier

desnoquer. Cf. Tilander, Remarques, 101 et s. et W. Meyer-Lübke, REW, nº 5944. Noc, nok aurait signifié donc à l'origine 'nœud'.

[Note additionnelle de M. Ch. Bruneau. « Je connais noquette en wallon: morceau de pain de chènevis qui sert à amorcer une ligne. »]

- I. L'origine serait klakk (onomatopée) qui a servi à former beaucoup de mots représentant des instruments ou des accessoires. L'étude attentive des nombreux mots de patois à l'article klakk (FEW, II, 726) n'a rien révélé qui rappelle une serrure ou un piège et qui puisse nous aider à saisir le sens de clacqués dans notre passage. Nous pouvons citer ici clache (Cotgrave) 'engin servant à prendre de petits oiseaux 'que M. von Wartburg (FEW II, 746b) rattache à l'onomatopée klatš, et traquenard 'piège 'rapproché par Meyer-Lübke (REW 8846) de l'onomatopée trac.
- 2. W. Færster, Wörterbuch zu Kristian v. Troyes, note que l'étymologie de hocquerel est inconnue.
- 3. Même racine que l'anglais hook et le hollandais hock. Cf. Diez, Étym. Wörterb. 5e éd., 616, et Meyer-Lübke, REW 4160.
- 4. Remarques, 146. Le mot hook en anglais désigne aussi un piège; cf. Murray, NED, V, 373a.

une sorte de serrure de métal, claquet (clacqués) peut avoir signifié, à l'origine du moins, une espèce de piège à détente, et hocquet (hocqués) avait sûrement ce sens. Il se pourrait donc bien que bucqz (=bus) ait aussi le sens de 'piège 'comme cela paraît être le cas dans le premier passage tiré de Molinet (pris es bus). L'expression sans les aultres hocqués semble s'appliquer à tous les objets cités, mais il est fort possible que les uns soient des pièges et les autres des serrures, puisque le verbe enchaîner peut être pris dans un sens général. Si tous signifient 'serrure' ou 'cadenas', l'évolution du sens de bucq, nocquet et clacquet est intéressante.

La seule indication précise que nous possédions que bucq (buc) ait pu signifier 'cadenas' est le fait que le mot existe aujourd'hui avec ce sens dans le patois du Boulonnais , mais nous ne savons pas quand bu(c) 'tronc d'arbre, piège 'a pris ce sens. Godefroy (I, 750a) cite un manuscrit de Saint-Omer (1575) « un buc pour les greniers » dans lequel bucq, bien qu'il ne soit pas expliqué, paraît indiquer une serrure quelconque, ou peut-être simplement un verrou <sup>2</sup>.

De toutes manières il n'y a pas lieu de nous étonner de trouver bu(c) 'tronc d'arbre, piège' évoluant vers 'serrure, cadenas'. L'ALF (carte 103) indique pour le Cantal comme nom de piège séru (al séru = 'au piège') dans lequel nous retrouvons la même racine étymologique que dans serrure. On constate une évolution de sens très semblable à celle de bu(c) (bucq) dans le développement sémantique du latin cippus qui à l'origine signifiait 'pieu'. Godefroy (II, 17 b) donne cep 'piège, chaîne, fers' et par extension 'prison' et cite à l'appui de nombreux passages. Dans les patois modernes (FEW II, 691b) cep veut dire 'carcan, entrave, piège' (de diverses sortes) et certains de ses dérivés signifient 'serrure': sepô

<sup>1.</sup> Cf. Haigneré, *loc. cit.* Godefroy (I, 750a) note aussi *bucq* 'gros cadenas 'dans le Boulonnais et l'*ALF* (carte 192) indique *buk* 'cadenas 'aux points 298, Nort-Leulinghem, Ardres-en-Calaisis (Pas-de-Calais) et 299 Bainchtun, Boulognesur-Mer (Pas-de-Calais).

<sup>2.</sup> Godefroy (I, 750a) note bucquoir dans l'expression bucquoir d'huis (1480) et l'interprète comme 'cadenas, serrure', mais bucquoir (\*būk + orium) veut bien plutôt dire 'heurtoir'; cf. buchoi 'heurtoir' dans le patois de Mons (Sigart, op. cit., 102); cf. aussi buquier 'frapper, heurter' (Molinet) et buquer 'frapper, heurter' dans les patois du Nord-Est (voir ci-dessus, p. 241) et moy. franç. bugnoir (<\*bunia 'baumstrunk') 'heurtoir d'une porte' et bûgni 'cogner' (Marne), bûgni 'frapper' (Meuse), tous cités par M. v. Wartburg (FEW I, 628 b).

se trouve dans plusieurs patois avec le sens 'grosse serrure de bois en usage dans les chalets; cépiau (Normandie) 'grosse serrure montée dans un morceau de bois pour bâtiments ruraux '; cepiau (Blois) 'grosse serrure de grange'; sepō (nombreux patois) 'verrou'. Les diminutifs de cep (<cippu) sont peut-être arrivés au sens de 'serrure' par l'intermédiaire de 'verrou' (partie prise pour le tout) et l'évolution dans le sens de bu(c) a pu être analogue. Si bucq 'cadenas' est réellement ancien, il peut remonter à bu(c) 'piège', un cadenas, ou tout au moins la partie du cadenas qui se referme, se composant d'une patte mobile qui se trouve en quelque sorte emprisonnée comme la patte d'un animal pris au piège.

Tobler-Lommatzsch — sous le mot bu — propose une acception Loch (trou) en s'appuyant sur un vers d'Aiol (XIIIe siècle):

3056 Mal gueredon en ont li mescreü, En infer en giront el parfont bu <sup>1</sup>.

Mais bu dans ce cas pourrait signifier 'prison', parallèlement à l'évolution de cep (<cippu = 'pieu') 'piège, prison', ou simplement 'enclos', ayant évolué (de bu(c) 'tronc d'arbre') à la manière de pel (pal) 'pieu, poteau' puis 'enclos', ou de baille (<baculum) 'grosse perche de bois, enclos délimité par les bailles'. Godefroy (I, 750a) cite un seul exemple de buchon 'clôture', d'après un document de 1303 tiré des Archives des Côtes-du-Nord:

« Sus la desevrance de la cloture et du buchon de la vinne esdiz religious. »

Buchon représente sans doute un composé de \*buk (+ionem) et dans le sens de 'clôture' semble aussi appuyer notre interprétation de bu 'enclos' dans le passage de l'Aiol cité plus haut 5. Un bu(c) 'enclos' pourrait expliquer l'origine des noms de lieux comme Le

<sup>1.</sup> Förster, dans le glossaire de son édition, donne bu 'Höhle'; Normand et Raynaud dans leur édition (SATF) traduisent el parfont bu: 'au plus profond'.

<sup>2.</sup> Cf. Godefroy, II, 176, et *FEW* II, 691b.

<sup>3.</sup> Dans un passage d'Eustache Deschamps, Œuvres, SATF, X, 71, cité par Godefroy (V, 701b).

<sup>4.</sup> Voir Jean Molinet (éd. Dupire) III, 1057 et Dupire, Jean Molinet, la vie, les œuvres, Paris, 1932, 74 n. et 216; FEW I, 201b.

<sup>5.</sup> Pour le traitement du k final de \*buk (+-ionem, variante de-onem), cf. Nyrop, Grammaire III, pp. 48 et 148.

Bucq (Pas-de-Calais), Le Bucquet (Pas-de-Calais), Buc (Belfort), Buc (Seine-et-Oise), dont nous avons déjà parlé plus haut (pp. 242 et la note 2 de cette page).

Il nous reste maintenant à considérer les plus importants des composés de bu(c) 'tronc d'arbre, etc.': les mots d'ancien français trebuc, trebuchet, trebuchier, dont la descendance nombreuse a enrichi la langue moderne et s'est répandue dans les patois de presque toute la France.

# 2. — FRANÇAIS TRÉBUCHET, TRÉBUCHER

L'étymologie généralement admise pour le mot trébucher — et la seule qui ait été proposée à notre connaissance — est toujours celle de Diez et de Littré que le Dictionnaire Général résume ainsi : « composé avec tres (trans) indiquant déplacement et l'anc. fr. buc 'tronc du corps 'd'origine germ. » Gamillscheg 2 explique trébucher de la façon suivante: « aus galloroman. \*transbūcare ' über den Leib nach vorwärts fallen', d.i. Zusammensetzung von lat. trans- 'hinüber' und fränkisch \*būk zu ndl. buik, a. nord. búkr 'Körper, Leib', das in afrz. buc 'Rumpf' erhalten ist. » Ainsi les lexicographes placent l'ancien français trebuchier (trebukier) dans le même groupe que tresaller, tresbatre, tresboivre, treschangier, trescolper, tresfremir, tresjeter, treslancier, tresmuer, trespasser, trespoindre, tressaillir, tressauter, etc., qui contiennent tous le préfixe tres (=tré, tres dans les mots modernes correspondants lorsque ceux-ci existent). Mais trebuchier (trebukier) sans s est la forme normalement attestée aux XIIe et XIIIe siècles, et tresbuchier n'apparaît qu'au XIVe siècle à une époque où l's était depuis longtemps devenu muet devant une consonne. Ce fait, qui n'est pas resté inaperçu, a suffi à faire mettre en doute l'exactitude de l'étymologie acceptée. Bloch et Wartburg 3 s'expriment ainsi : « composé du préfixe tres (on s'étonne toutefois

<sup>1.</sup> F. Diez, Etym. Wörterbuch, 5e éd., Bonn, 1887, p. 72; E. Littré, Dictionnaire de la langue française (trébucher). Cf. aussi Nyrop, Grammaire III, 229, § 550; W. Meyer-Lübke, Grammaire des langues romanes, II, 616; A. Dauzat, Dict. étym. de la langue française, 1938.

<sup>2.</sup> Ernest Gamillscheg, Etym. Wörterbuch der französischen Sprache, Heidelberg, 1928, 860 b.

<sup>3.</sup> Dict. étym. de la langue française, Paris, 1932, II, 339.

que la graphie du XIIe siècle soit ordinairement tre) signifiant 'au delà', indiquant par suite le déplacement, et de l'ancien français buc ' tronc du corps', emprunté du francique bûk (cf. allemand Bauch ' ventre ', etc.). Wartburg (FEW I, 601b), devant cette même difficulté, suggère, sans grande conviction, que cette forme a peutêtre subi à la syllabe initiale l'influence de trabs, ce qui, dit-il, expliquerait le changement a > e. Meyer-Lübke (REW 1376) est prêt à accepter cette explication, tout en faisant observer que cela n'empêcherait nullement la possibilité d'un tres-buchier original.

En plus du problème phonétique que présente l'étymologie courante, l'explication sémantique de celle-ci n'est pas non plus entièrement satisfaisante en dépit des efforts faits par les lexicographes pour la rendre claire et précise 2.

A l'aide de l'anc. français buc 'tronc d'arbre', nous pouvons maintenant proposer une étymologie qui semble satisfaire entièrement à la fois la phonétique et la sémantique. Considérons tout d'abord l'anc. français trebuc dont Godefroy cite un exemple du XIIe siècle dans le sens de 'piège 'd'après un texte de Gautier d'Arras, Ille et Galeron (éd. Færster, 1180) et l'anc. français trebuchet, diminutif de trebuc (+ittu) qu'on trouve également avec le sens de 'piège' dans un passage de Chrétien de Troyes (Yvain, éd. Færster, 1102). Des formes comme trebuchet, trebuquet (\*tribuk + ittu) et buquet (<\*buk+ittu; p. 240 ci-dessus) n'ont rien de surprenant; cf. sac, saket, sachet; tronc, tronquet; coq, coquet, cochet; croc, croquet, crochet; roc, roket, rochet; etc., et l'explication donnée à ces dérivés par Nyrop, Grammaire, III, p. 48. Si l'on admet que buc représentait un piège fait à l'aide d'un tronc d'arbre (voir cidessus p. 242-3), et que buchiere et bucheret étaient des pièges qui

<sup>1.</sup> Les formes latinisées de trebuchier, trebuchei remontant au haut moyen âge se présentent toujours sans s: trebuchare, trebuchetum, trebuchettum, tribuchettum, etc. Cf. Du Cange, Glossarium, et J. H. Baxter and Charles Johnson, Medieval Latin Word-List, Oxford, 1934. Voir de plus le moyen haut allemand trîboc, le moyen néerlandais tribuke ' machines de guerre ' (FEW I, 602a).

<sup>2.</sup> W. Förster, Wörterbuch zu Kristian v. Troyes, a conscience de ce fait lorsqu'il présente l'étymologie de la façon suivante : «trebuchier < trabuchier (transbuk? -are). G. Körting, Etym. Wörterbuch der französischen Sprache, Paderborn, 1906, 365 a, n'est pas non plus satisfait de l'étymologie de trébucher et suggère : « Lat. \*tra + būc(c) Seitenform zu bŭcc- wovon bŭcca ' Mund ', eigentl. aber ' Aufstülpung, Wulst' bedeutend », ce qui d'ailleurs ne nous paraît pas être une substitution heureuse.

tiraient leur nom de *buc* ou pieux qui entraient dans leur construction (voir ci-dessus p. 11), *trebuc*, *trebuchet* représent raient des pièges faits de trois troncs ou branches d'arbre. La première syllabe de ces mots viendrait donc du latin *tri* et la seconde syllabe du francique *būk* (anc. franç. *buc*), non pas avec le sens de 'buste, tronc du corps' mais avec celui de 'tronc d'arbre'.

Meyer-Lübke (Grammaire, II, 623 § 540) dit que le préfixe tri-(tre) « n'a laissé que de faibles traces en français », et il n'en cite que deux exemples: tripedes [sic], trépied; trilicium, treillis. Mais tri. était un préfixe courant en latin classique et il a formé de nombreux composés dans le latin du moyen âge. A ces composés latins qui, d'après Meyer-Lübke, sont représentés en français, on peut ajouter trichila > treille; tridentem (et tridentia) qui, s'il n'a pas de descendant en français proprement dit, est abondamment représenté dans les dialectes et les patois 2; et trivium : lyonnais trevo, treyvo, treyve, treivo 'petite place triangulaire, carrefour où se réunissent trois chemins 3, provençal trève 'carrefour' (Mistral II, 1045b), Terres Froides, trevu, trevo ' carrefour de trois ou plusieurs chemins 4. On peut faire remonter à trivium un certain nombre de noms de lieux Trèves (Gard), plusieurs localités du nom de Le Trève (Ain), Saint-Laurent-de-Trèves (Lozère), Tréviers (Cantal), Trévières (Calvados) 5.

Mais, quoi qu'en dise Meyer-Lübke, tri- a eu une certaine vitalité en latin vulgaire et par suite en français : trifolium > anc. franç. trefeuil ; trimensem > trémois ; trimodia > anc. franç. tremuie, franç. moderne trémie ; trimaculum > trémail ; tripalium > travail. Sans aucun doute, si on examinait systématiquement les patois modernes, on s'apercevrait que tri a eu une diffusion plus grande encore en gallo-roman ; citons par exemple : 1) angevin trebechet (tri + becc +

- 1. Nyrop dans sa *Grammaire* ne semble pas avoir mentionné tri (tre) parmi les préfixes non plus latins que français.
  - 2. Cf. Meyer-Lübke, REW 8896.
  - 3. N. de Puitspelu, Dictionnaire du patois lyonnais, Lyon, 1890, 414.
- 4. A. Devaux, Les patois du Dauphiné: Dictionnaire des patois des Terres Froides, Lyon, 1935, I, 251, nº 6207.

[Note additionnelle de M. Duraffour. — « Sur trêvo, cf. J. Jud, Rom. 47, 497; 52, 348; E. Kleinhans, Wærter und Sachen (1926); Duraffour, Ann. Univ. de Grenoble (1930), p. 44. »]

5. Cf. A. Gröhler, Ueber Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen, Heidelberg, 1933, II, 142.

*ittu*) 'sorte de houe à deux cornes (l'instrument devait avoir primitivement trois cornes)', trebecher 'user du trebechet'; 2) lorrain trèkegnate 'support d'une charrue' qui devait être à l'origine un support à trois pointes (keugnat) qui servait à accrocher une charrue<sup>2</sup>. Ce mot paraît être formé sur tri+cuneu; 3) surselvan: travuers (trī+fūrciu) 'fourche à trois dents'3.

Le composé trèbuc (trǐ+\*buk) sans suffixe est analogue par sa formation à trépied (tripedem), trémois (trimensem), trémail (trimaculum) et sa signification 'piège ou instrument fait de trois troncs d'arbre ' est voisine de celle de trémail 'filet de pêche à trois nappes' et de travail ' sorte de chevalet (instrument de torture) formé de trois pieux '. On a dû continuer à avoir conscience des éléments composants de trebuc, puisque le b intervocalique a été conservé comme s'il s'agissait d'une consonne initiale; sous ce rapport trebuc se rapproche de trépied, trefeuil, trebechet, trèkegnate 4.

Nous ne possédons pas, dans des textes d'ancien français, de description des pièges nommés trebuc ou trebuchet, encore que le trebuchet soit souvent mentionné dans les livres de chasse et figure dans des miniatures de manuscrits de la fin du moyen âge 5. Par-

- I. A. J. Verrier et R. Onillon, Glossaire des patois et des parlers de l'Anjou, Angers, 1908, 295. On pourrait probablement rapprocher aussi de tri + bec, trebenso ' fourche en bois à trois fourchons ' noté par l'Abbé Vayssier dans son Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron, Rodez, 1879, et trebesche ' fromage d'une forme triangulaire fait dans les environs de Fontenay 'que cite L. Favre, Glossaire du Poitou, de la Saintonge et de l'Aunis, Niort, 1867, 337.
- 2. Léon Zéligzon, Dictionnaire des patois romans de ta Moselle, 1924, 386 (keugnat) et 666 (trèkegnate). Cf. Meyer-Lübke, REW 2393 cuneatus : picard köñet et français cognée.
- 3. Meyer-Lübke REW 8900. Il semble que Trévoux (Ain) puisse être rattaché à tri + furciu. Ses formes antérieures sont Trevoos (1010), Trevors, Trevos (1279), de Trevorchio (1344), apud Trevorchium (1482), cf. E. Philipon, Dic. Top. de l'Ain, 1911; cf. aussi noms géographiques tirés de quadrifurcum dans Longnon, op. cit., 643, nº 3123 et Gröhler, op. cit., 146.

[Sur trifurciu en romanche, cf. AlS, VII, carte 1412. — Note additionnelle de M. Duraffour.]

- 4. Cf. Bas-Maine travoese (= trébucher), Lorraine treveucheu (= trébucher), travail (tripalium), anglais trivet (= trépied), et Le Havre trevet (= trépied) dans lesquels par contre il ne semble pas qu'on ait eu conscience des éléments composants.
- 5. Tilander, Remarques, p. 132, fig. 3, reproduit une miniature qui montre un trébuchet en action d'après un manuscrit de Gaston Phébus, Bib. Nat. 619, fol. 97.

tant d'un certain nombre de descriptions partielles, empruntées en particulier à divers passages du Roman de Renart, Tilander (Remarques, 130-131) conclut que le trébuchet médiéval ressemblait beaucoup au trébuchet (piège à bascule) que décrivent certains traités de chasse modernes : « Dans l'enfourchure entre une branche et le tronc d'arbre ou sur un pieu enfoncé solidement en terre, on couche en position horizontale une perche dont un bout est plus grand et plus lourd que l'autre. Au bout plus mince de la perche est attachée une corde munie d'un nœud coulant. Ce bout est penché vers terre et maintenu en position par l'amorce qui est ainsi arrangée qu'au moment où l'animal touche à l'appât, la perche se détend, fait bascule ou trébuche, le bout le plus lourd de la perche descendant à terre par sa propre pesanteur. En même temps la corde est tirée en haut, et le lacs ou nœud coulant coule ou glisse autour du cou ou d'une des pattes de l'animal, qui dans un clin d'œil est soulevé et pend à la perche comme un larron au gibet ». Cette explication ne précise pas comment s'effectuait la détente, mais il est probable qu'à l'origine on se servait d'un troisième buc soit un tronc d'arbre à proximité du piège, soit un piquet fiché en terre. Un lacet ou nœud coulant au bout de la perche mobile « était tendu à l'aide d'un taquet ou d'une encoche pratiquée à quelque arbre voisin » (Tilander, loc. cit.). On peut donc considérer comme les trois buc : le tronc d'arbre ou pieu fiché en terre (1er buc) sur lequel reposait horizontalement la perche mobile (2º buc) et le tronc d'arbre voisin, ou le taquet (3º buc) qui réglait la détente.

Les noms trebuc et trebuchet étaient également employés au moyen âge pour désigner certains engins de guerre de la famille des catapultes '. Grâce aux descriptions détaillées qu'en font Guillaume le Breton dans le 1er quart du XIIIe siècle, et Villard de Honnecourt à la fin du même siècle, nous savons comment opéraient ces engins. M. Enlart 2, suivant ces sources, les décrit à son tour avec précision. « Sur un affût fixe, composé de deux montants solidement étayés et de grandes sablières procurant une assiette très

<sup>1.</sup> Godefroy, VIII, 33a, signale un autre diminutif de trebuc: trebuchel (tre-buquel) 'machine de guerre' qui, à en juger par les passages cités, représentait aussi un genre de catapulte.

<sup>2.</sup> Camille Enlart, Manuel d'archéologie française, II, 490.

ferme, une longue verge de huit à douze mêtres de longueur se balançait sur un axe établi entre les montants; à son extrémité inférieure, courte, était suspendue, pour faire contrepoids, une grande huche ou coffre de bois qu'on emplissait de terre; elle avait la forme d'un segment de disque et avait un cube d'environ 20 mètres; Viollet-le-Duc estime à 26.000 kilos le poids moyen de cette huche une fois remplie. Au repos, elle maintenait la verge dans la position verticale. A l'autre extrémité de celle-ci pendait une poche de cuir et de cordes dans laquelle on plaçait le projectile; l'engin n'était qu'une énorme fronde et c'est ainsi, du reste, que le qualifie Guillaume le Breton. A l'affût étaient fixés deux treuils qui, mus à force de bras et aidés par un système de ressorts, arrivaient à abaisser la verge contre terre en élevant son formidable contrepoids. Un déclenchement lui rendait alors la liberté, et le contrepoids retombant avec une énorme force rendait à la verge la position verticale en faisant décrire un rapide arc de cercle à la fronde qui, parvenue au point culminant et au point d'arrêt, lâchait son projectile avec une force d'impulsion considérable ».

On voit que la machine de guerre ressemblait, en plus grand, au piège du même nom, mais au 3° buc se trouvait substituée la huche remplie de terre qu'on laissait choir brutalement pour causer la détente. La fronde contenant le projectile jouait le rôle de l'animal pris au piège et soudain soulevé de terre à l'extrémité de la perche mobile.

C'est vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle et pendant le XIII<sup>e</sup> que les engins de guerre se multiplient et offrent une grande variété <sup>1</sup>. On leur donna souvent des noms figurés, tels que sus, truie, chat, etc. Un certain type de perrière (sorte de catapulte) s'appelait le perdreau, peut-être à cause du bruit que faisait le projectile dans son vol à travers les airs. Une autre espèce se nommait le faucon, un ouvrage de défense le piège. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ce que la catapulte appelée trebuc ou trebuchet ait emprunté son nom au piège qui a peut-être inspiré sa construction, ou qui tout au moins opérait d'une façon qui rappelait la sienne <sup>2</sup>.

Le trébuchet du moyen français et du français moderne ' petite

<sup>1.</sup> Cf. Enlart, loc. cit., 471.

<sup>2.</sup> Chrétien de Troyes, Yvain 922, applique le nom de trebuchet à une « porte colante » à l'entrée d'un château, laquelle, déclenchée par le poids de ceux qui tentaient de forcer l'entrée, descendait et les coupait en deux.

balance pour peser les monnaies 'doit très probablement son nom au fait qu'il rappelle le mouvement du piège appelé trebuchet avec sa colonne et son fléau (cf. plus haut buquet 'balance' p. 240) qui monte ou descend suivant le poids placé dans les plateaux. Certains termes de patois modernes : trabtše 'tréteau sur lequel on saigne les cochons '(Grand'Combe)'; trabstse 'chevalet pour dépecer les porcs, pour scier du bois '(Blonay, Val d'Illiez, Vallais)'; trabstse 'chevalet servant à faciliter le chargement de la hotte '(Ayent)', peuvent bien avoir aussi tiré leurs noms de leur ressemblance avec le piège (trébuchet) ou, s'ils sont vraiment anciens, ils peuvent représenter de leur côté la combinaison trì+\*būk (trebuc), parce qu'ils ont été eux aussi faits de trois buc.

L'ancien français trebuchier, trebukier est sans aucun doute un verbe construit sur trebuc (\*trībūk), tout comme trebuchet et trebuchel sont des diminutifs de trebuc (\*trībūk). En cela il est exactement semblable à travaillier < \*tripaliare construit sur tripalium (anc. franç. travail) et rappelle l'anglais trammel ' to entangle as in a net ' qui est évidemment une forme verbale tirée de trammel < fr. trémail, tramail 4.

En français moderne trébucher est intransitif: 'perdre l'équilibre en marchant; par ext. faire un faux pas sans tomber; spécialt.: En parlant de la balance, pencher d'un côté' (Dict. Gén.); et l'ancienne étymologie \*transbūcare 'über den Leib nach vorwärts fallen' (Gamillscheg) laisse supposer que ce verbe était intransitif à l'origine. Toutefois beaucoup de formes appartenant aux patois modernes sont transitives, comme le prouvent la longue énumération dans Wartburg (FEW I, 601) et divers dictionnaires de patois: Givet tèrbutchi, normand trébuquer 'culbuter, renverser'; Pont-Audemer

- 1. F. Boillot, *Patois de la Grand'Combe*, Paris, 1910; cf, en anglais moderne dans le patois de Norfolk *bucket* 'a beam on which a pig is suspended after he has been slaughtered' (Murray, *New english Dictionary*, I, 1150b).
- 2. L. Odin, Glossaire du patois de Blonay, Lausanne, 1910; Revue des langues romanes, II, 196.
  - 3. Zeits, f. rom. phil. XXVI, 32.
- 4. Jusqu'à présent tous les lexicographes avaient considéré trebuc, trebuchet comme des noms verbaux formés sur trebuchier (trebukier). Il se pourrait que trebuc (Godefroy, VIII, 32b) au sens de 'ruine, chute' ait été influencé par trebuchier (trebukier) 'perdre l'équilibre en marchant', de même que travail au sens de 'gêne, tourment, effort pénible' (Dict. Gén.), peut être considéré comme un dérivé du verbe travailler.

tribucher 'ébranler'; poitevin treboiché, angevin terbucher, Morvan traibeucher 'briser, fouler, renverser'. Il nous semble donc plus probable que trebuchier a été transitif à l'origine comme l'étaient aussi travaillier (< tripaliare) 'torturer avec l'instrument dit tripalium' et le verbe anglais trammel ' to entangle as in a net '. Il aurait signifié ' renverser ou culbuter (un animal) grâce au piège nommé trebuc' 1. On trouve trebuchier (trebukier) dans les textes du XIIe siècle et comme transitif 'renverser à terre' et comme intransitif 'perdre l'équilibre en marchant '; dès les premiers textes littéraires les mêmes auteurs l'emploient des deux façons (Pèlerinage de Charlemagne, Chrétien de Troyes, Huon de Rotelande, etc.). Son emploi comme transitif se poursuit à travers la période du moyen français 2.

Un certain nombre de formes de patois modernes énumérées par Wartburg (FEW 601b) représentent trébucher avec un changement de la syllabe initiale qui est facilement explicable: trambetsi 'renverser'; entrebuchier 'trébucher'; estrébuchie 'trébucher', etc. L'angevin offre crabucher 'trébucher', crabut 'heurt, choc', crabuchage 'action de trébucher '. M. von Wartburg (lot. cit.) demande : « einfluss von craquer oder écraser, die auf eine form mit tra- gewirkt haben? » Il est plus probable que la première syllabe de ces mots représente L. quadri et que \*quadribuk ' piège fait de quatre bucs ', qui pourrait avoir donné \*carebuc ou \*carbuc, a donné crabuc par analogie avec la combinaison initiale plus fréquente tra (tre) 3. On

- 1. Cf. moyen français trebucher 'peser' (des monnaies) et l'anc. français atrebuchier 'peser (une monnaie) au trébuchet'.
- 2. En patois les diverses formes de trébucher dans le sens intransitif signifient 'tomber, s'abattre en marchant, faire un faux pas, chanceler, heurter du pied" contre un obstacle, achopper '. (Wartburg, FEW I. 601).
- 3. Le préfixe quadri- fait partie de nombreux composés en latin classique et son usage s'est étendu au latin du moyen âge, mais on le trouve rarement en français: \*quadrifurcum < fr. carrefour, provençal caireforc et quelques noms de lieux : Queyrefour (Dordogne), Queyrefourche (Dordogne). Le Carrefour (Loire-Inf.), Le Carrefort (Cher); quadruvium > fr. carrouge, provençal carsi; il figure également dans de nombreux noms de lieux répartis dans des régions très variées (cf. Longnon op. cit. p. 694; Gröhler op. cit. p. 141). On peut peut-être voir aussi quadri dans Quercamps (Pas-Je-Calais), Carcans (Gironde); cf. Quatre-Champs (Ardennes), Trois-Champs (Haute-Marne), mais les formes latines manquent pour appuyer cette hypothèse.
- [A Vaux (Ain): karabuse, subst. m. ou karamaute, subst. m.: culbute; cabriole; jeu d'enfants qui se roulent sur une pente. — A. Duraffour, Lexique patois-français de Vaux (Ain), 1941.]

trouve dans Modus (éd. Tilander, II, p. 415), une allusion à un tribuchet a quatre quevilles. Dans le canton de Vaud trabitse est mis pour 'un lit concave monté sur quatre pieds sur lequel on égorge et dépèce un porc . Nous voyons une certaine analogie dans le normand catéfut (Moisy), catefust (Duméril) 'souricière', qui sont l'équivalent de 'quatre en bois' (fust) 2 et dans l'expression franc-comtoise faire le quatrabuchon; cf. anc. français a trebuchons 'en trébuchant' (Wartburg, loc. cit.).

L'article \*būk de M. von Wartburg est très complet et rassemble les dérivés trouvés dans l'ancienne langue aussi bien que dans les patois modernes. Nos recherches montrent qu'il ne faut pas voir à la source de ces dérivés le francique \*būk dans le sens de 'Bauch' (ventre) — lequel n'a apparemment laissé aucun composé en galloroman — mais bien \*būk ou l'anc. français buk 'tronc d'arbre' attesté dans le vers du fabliau de Gautier Le Leu que nous citions en commençant.

Janvier 1940.

Charles H. LIVINGSTON.
Bowdoin College Maine (USA).

- I. Zeits f. rom. Phil. XXXVI, 43.
- 2. A. Thomas, Romania XXXIX, 208.

Le Gérant : A. TERRACHER.